

Pathologies des carrelages et chapes : comprendre pour mieux prévenir

Les pathologies des carrelages et chapes constituent un problème récurrent dans le bâtiment, affectant aussi bien les logements neufs que les anciens. En France, ces désordres représentent un enjeu majeur tant pour les particuliers que pour les professionnels du BTP.

Statistiques et chiffres clés

Selon l'Agence Qualité Construction (AQC), près de 20% des désordres déclarés en France concernent les sols carrelés. Parmi les pathologies les plus fréquentes, on retrouve :

- **Décollements et fissurations des carreaux** : ces problèmes peuvent être causés par une pose défectueuse, un défaut de la chape ou des mouvements du support.
- **Usure et altération de la surface des carreaux** : ces dégradations peuvent être dues à une usure mécanique excessive, à l'utilisation de produits d'entretien inadaptés ou à des infiltrations d'eau.
- **Dégradations des joints** : les joints peuvent se fissurer, se décolorer ou s'enlever, ce qui peut affecter l'esthétique du sol et favoriser l'infiltration d'eau.

Le coût des réparations des pathologies des carrelages et chapes peut s'avérer très important. Selon l'AQC, le coût moyen d'une réparation s'élève à 300 euros par m², pouvant aller jusqu'à 1 000 euros par m² dans les cas les plus graves.

Prévenir et guérir : les solutions IDEBAT

Face à l'ampleur de ce phénomène, il est essentiel de mettre en place des mesures de prévention et de proposer des solutions efficaces pour remédier aux pathologies des carrelages et chapes.

IDEBAT, votre bureau d'études spécialisé en bâtiment, vous accompagne dans la gestion de votre patrimoine immobilier en vous proposant une expertise complète :

- **Diagnostic des pathologies** : nos experts identifient la nature et l'origine des désordres affectant vos carrelages et chapes.
- **Mise en œuvre de solutions adaptées** : nous vous proposons des solutions personnalisées pour réparer les pathologies et prévenir leur réapparition.
- **Assistance juridique et administrative** : nous vous accompagnons dans vos démarches auprès des assureurs et des tribunaux en cas de litiges.

Pour en savoir plus sur les pathologies des carrelages et chapes et les services d'IDEBAT, n'hésitez pas à nous contacter.

IDEBAT SAS

BP - 1 rue René Cassin
14911 Caen Cedex

Tél : 02 61 53 69 48

contact@idebat-structure.fr

www.idebat-structure.fr

